



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE

Direction de la Citoyenneté, de la légalité
et de l'Environnement

Bureau des Installations et Travaux Réglementés
pour la Protection des Milieux

Dossier suivi par : M. ARGUIMBAU

Tél. : 04.84.35.42.68

Marseille le 21 septembre 2018

BORDEREAU DES PIECES ADRESSEES PAR
LE PREFET DE LA REGION
PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR
PREFET DES BOUCHES DU RHONE
à

Madame la Directrice Régionale
de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement (UD13)
Boulevard des Dames
13002 Marseille
(M COUTURIER)

DESIGNATION DES PIECES	NBRE DE PIECES	OBSERVATIONS
Installations Classées pour la Protection de l'Environnement <u>OBJET</u> : PPRT du Pôle Pétrochimique de Berre Avis des POA Conseil départemental 13		
Copie du courrier du Conseil départemental 13 en date du 6 septembre 2018 en réponse à ma correspondance du 4 juillet 2018 par laquelle je lui demandai en tant que POA, son avis sur le projet de PPRT cité en objet.	1	Pour avis et éléments de réponse

Pour le Préfet,
Le chef de bureau

C/les BERTOTHY

Patricia SAEZ

Conseillère Départementale
Déléguée aux Ressources Naturelles et Risques
Environnementaux



172494

PREFECTURE DES B-D-R
ARRIVÉE
DCLÉ
Marseille, le
19 SEP. 2018
06 SEP. 2018
BUREAU DES INSTALLATIONS
ET TRAVAUX RÉGLEMENTÉS
POUR LA PROTECTION DES MILIEUX

Monsieur Pierre DARTOUT
Préfet de la Région Provence-Alpes- Côte d'Azur
Préfecture des Bouches-du-Rhône
Place Félix Baret
CS 80001
13282 MARSEILLE CEDEX 06

PREFECTURE DES B-D-R
COURRIER ARRIVÉ LE

18 SEP. 2018

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
DE LA LEGALITÉ ET DE
L'ENVIRONNEMENT

Monsieur le Préfet,

Par courrier du 04 juillet, vous soumettiez au Département le projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) du pôle pétrochimique de Berre sur les communes de Berre-l'Étang et de Rognac. Ce PPRT est lié aux établissements de l'usine chimique de Berre exploités par BASSELL POLYOLEFINES France SAS (BPO) et de la COMPAGNIE PETROCHIMIQUE DE BERRE SAS (CPB).

Le Département associé à l'élaboration de ce PPRT depuis 2016 se félicite du travail effectué avec les industriels, l'État et les autres collectivités locales. Ce travail de longue haleine a permis de réduire le nombre d'habitations exposées aux risques. Comme indiqué dans le document, 1 800 logements initialement ciblés par l'étude de danger ne sont plus concernés par un aléa du PPRT. Ce PPRT devrait ainsi permettre de pérenniser la coexistence de ces activités industrielles dites « à hauts risques » avec les riverains de la commune de Berre-l'Étang et de Rognac.

Comme lui impose la loi, le Département des Bouches-du-Rhône s'engagera au côté de l'État, des industriels à l'origine du risque et des autres collectivités à financer ce PPRT une fois approuvé. Malgré la réduction conséquente du risque à la source, vos services estiment le coût des mesures foncières à 11 millions d'euros auxquelles s'ajoutent les coûts des travaux obligatoires sur 265 logements. Compte-tenu du coût important de ce PPRT, le Département souhaite être informé au plus tôt du montant de sa participation financière.

Le Département est convaincu que la mise en œuvre des mesures de protection d'un PPRT d'une telle envergure passe nécessairement par un dispositif d'accompagnement des riverains. Concernant le financement des travaux, le Département rappelle qu'il ne souhaite pas verser directement de contributions financières aux bénéficiaires mais plutôt à un tiers-séquestre qui en assurerait leur conservation et en garantirait le versement. Enfin, le Département souhaiterait que soit signée une convention de financement des mesures foncières dans les délais imposés par la loi.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma parfaite considération.

La déléguée aux Ressources Naturelles
et Risques Environnementaux

~~Patricia SAEZ~~
Conseillère Départementale
Déléguée aux Ressources naturelles
Risques Environnementaux
~~Patricia SAEZ~~